

Crédit Agricole du Morbihan

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2015

(Communiqué diffusé le 29 janvier 2016)

BANQUE ET ASSURANCES

Vannes, le 29 janvier 2016

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 29 janvier 2016 pour procéder à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2015 (en cours de certification par les Commissaires aux comptes).

Une présence territoriale forte

Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 2,9 % avec plus de 10,6 milliards d'euros d'encours.

Cette évolution favorable démontre la confiance des épargnants dans les produits d'épargne diversifiés et innovants du Crédit Agricole du Morbihan. La collecte des dépôts et de l'épargne bancaire, réinvestie sur notre territoire pour financer les crédits, évolue positivement.

55,6 % de nos clients sont sociétaires du Crédit Agricole du Morbihan en cohérence avec les ambitions définies en 2012 par la Fédération Nationale du Crédit Agricole lors de son congrès à Bruxelles.

Le Crédit Agricole du Morbihan soutient l'économie locale avec une activité crédit de plus de 7 milliards d'euros et des réalisations très soutenues à 1,4 milliard d'euros, en progression de 21,7 % sur 2015 pour l'ensemble de ses marchés.

Les contrats assurances dommages-prévoyance en portefeuille progressent de + 5,5 %, tout comme l'offre de service «comptes services», dont les «comptes à composer» (+ 2,7 %), facilitant la gestion quotidienne des comptes clients.

Une opération de titrisation réussie

Dans le cadre d'une opération de titrisation auto souscrite interne au Groupe Crédit Agricole, la Caisse Régionale a cédé en octobre 2015 un portefeuille de crédits habitat pour un montant de 120,2 millions d'euros

en contrepartie de la souscription de 121,7 millions d'obligations senior et subordonnées.

Des résultats marqués par la conjoncture

Dans un contexte de taux adverse pour la banque de détail, le Produit Net Bancaire Social s'établit à 210,7 M€, en repli de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation sont maîtrisées à 126,3 M€, soit une baisse de 2,2 % par rapport à 2014. La Caisse Régionale bénéficie pleinement des synergies liées au nouveau système d'information communautaire du Groupe Crédit Agricole et de l'extension de la coopération avec les Caisses Régionales bretonnes. Par ailleurs, la Caisse Régionale a comptabilisé sa contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) qui s'inscrit dans le cadre du Mécanisme de Supervision Unique (MSU).

Le coût du risque ressort à 20,1 M€. Le taux de créances douteuses et litigieuses est de 3,14 % (3,09 % hors titrisation) contre 3,11 % au 31 décembre 2014. La Caisse Régionale maintient sa politique de maîtrise des risques crédits et a renforcé le taux de couverture globale de ses risques pour le porter à 3,37 % de ses créances (3,31 % hors titrisation) contre 3,13 % à fin décembre 2014.

Le Résultat Net Social est de 34,3 M€ contre 43,0 M€ au 31 décembre 2014.

Le Résultat Net Consolidé (part du groupe) ressort à 57,1 M€ contre 44,7 M€ en décembre 2014.

Une structure financière solide

Avec plus de 1.129 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe) au 31 décembre 2015, soit + 7,1 % par rapport à l'exercice précédent, la Caisse Régionale affiche une structure financière solide. Le ratio CRD estimé à 15,89 % au 31 décembre 2015 s'améliore par rapport au 31 décembre 2014 (14,40 %).

Le total bilan consolidé au 31 décembre 2015 est de 9,1 milliards d'euros : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 12,4 % et 87,6 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 26,5 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement au Groupe, représentent 59,3 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables

et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a progressé : 55,00 euros au 31 décembre 2015, contre 53,00 euros au 31 décembre 2014. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 mars 2016, le versement d'un dividende de 1,89 euro par titre (soit 3,03 % de rendement sur le cours moyen 2015).

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 décembre 2015, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du ratio LCR qui s'établit à 86 % (pour une norme minimale de 60 %), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

Les chiffres clés

En M€	Décembre 2014	Décembre 2015	Evolution sur un an
Collecte Globale	10 318	10 619	+ 2,9 %
Crédit ⁽¹⁾	7 130	7 124	- 0,1 %
Produit Net Bancaire - Social	214,6	210,7	- 1,8 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	-129,1	-126,3	- 2,2 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	85,5	84,3	- 1,3 %
Résultat Net - Social	43,0	34,3	- 20,4 %
Résultat Net - Consolidé	44,7	57,1	+ 27,7 %
Total Bilan - Consolidé	9 109	9 135	+ 0,3 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)	1 054,5	1 129,3	+ 7,1 %

⁽¹⁾ Pour 2015, ce montant intègre les créances habitat cédées dans le cadre de l'opération de titrisation interne Groupe. Retraité de cette cession, le montant des crédits inscrit au Bilan s'élève à 7 005 millions d'euros.

Les perspectives

Dans un environnement financier et économique toujours incertain et en faible croissance, la Caisse Régionale du Morbihan continuera à soutenir et à accompagner le développement économique du département morbihanais et de ses acteurs en adéquation avec son projet d'entreprise orienté

développement multicanal et satisfaction client.

Un nouveau Plan Moyen Terme pour la période 2017-2020 sera élaboré par la Caisse Régionale du Morbihan en cohérence avec celui du Groupe Crédit Agricole à paraître.